

REGLEMENT PARTICULIER COURSES DE COTE

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des courses de côte.

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE COTE D'ALBATRE (1308) organise les **Samedi 07 et Dimanche 08 Juillet 2018** avec le concours de l'écurie « **Sport Auto Tancarvillais** » une compétition automobile régionale dénommée **Course de côte de Tancarville**.

Cette compétition compte pour la **Coupe de France de la Montagne 2018** et le **Championnat de la Ligue Régionale de Sport Automobile de Normandie de course de côte 2018**.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue Régionale de Sport Automobile de Normandie sous le numéro 35 en date du 14/05/2018, et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro 383 en date du 14/05/2018.

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P. OFFICIELS

Compétitions régionales

Président du Collège des Commissaires SportifsM. WICO Michel	Licence n° 2204
Commissaires Sportifs	M. JARDIN François	Licence n° 20414
	M. PATIN Jean-Pierre	Licence n° 4183
Directeur de Course	M. CARTERON Michel	Licence n° 8442
Directeur de Course Adjoint	Mme. LARUE Annick	Licence n°19109
Commissaire Technique B (Responsable)	M. SALENNE Jacques	Licence n°18219
Commissaire Technique C	M. GUILLEUX Patrick	Licence n° 55340
Commissaire Technique C	M. DECOUFLEY Laurent	Licence n° 33271
Médecin de l'Epreuve	M. PROD'HOMME Didier	Licence n° 230341
Chargé de la mise en place des moyens	M. HERRY Gilbert	Licence n°223757
Chargés des relations avec les concurrents (CS)	M. GUIYOT Hubert	Licence n° 13784
Chargé des Commissaires de route	M. LEGRAND Guillaume	Licence n°220796
Chronométrateurs	M. VOISIN Raphaël	Licence n°211834
	M. JEGOU Pascal	Licence n°3899

1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements le	Mardi 03 Juillet 2018 à 23h59
Publication de la liste des engagés le	Jeudi 05 Juillet 2018
Vérifications administratives le	Samedi 07 Juillet 2018 de 14h30 à 18h45
.....	Dimanche 08 Juillet 2018 de 07h45 à 09h30
Vérifications techniques le	Samedi 07 Juillet 2018 de 14h45 à 19h00
.....	Dimanche 08 Juillet 2018 de 08h00 à 09h45
Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais le	Dimanche 08 Juillet 2018 à 10h00
Briefing des commissaires le	Dimanche 08 Juillet 2018 à 07h30
Essais non chronométrés le.....	Dimanche 08 Juillet 2018 de 08h30 à 10h15

Essais chronométrés le **Dimanche 08 Juillet 2018 de 10h30 à 12h00**
Briefing des pilotes :
..... **Un briefing écrit sera remis à chaque concurrent lors des vérifications administratives**
Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course le
..... **Dimanche 08 Juillet 2018 à 12h30**

Course

- 1^{ère} montée le **Dimanche 08 Juillet 2018**, immédiatement après la 1^{ère} montée VHC
- 2^{ème} montée le **Dimanche 08 Juillet 2018**, immédiatement après la 2^{ème} montée VHC
- 3^{ème} montée le **Dimanche 08 Juillet 2018**, immédiatement après la 3^{ème} montée VHC

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires **après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé**
PODIUM **à la fin de l'épreuve, Place du Bourg, Tancarville le Bas**
Remise des prix le **Dimanche 08 Juillet 2018, Place du Bourg, Tancarville le Bas**
Les concurrents pourront retirer les coupes et trophées correspondants à leurs classements, ainsi que le Palmarès, au cours de la Remise des Prix. Les classements étant publiés sur le site de l'ASA Côte d'Albâtre www.asacotedalbatre.com aucun envoi ne sera fait en cas d'absence à la remise des prix.

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : le **Dimanche 08 Juillet 2018 à 08h30**
Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le **Samedi 07 Juillet 2018 de 14h30 à 18h45**
..... **Dimanche 08 Juillet 2018 de 07h45 à 09h30**
..... **Place du Bourg, Tancarville le Bas**
Vérifications techniques le **Samedi 07 Juillet 2018 de 14h45 à 19h00**
..... **Dimanche 08 Juillet 2018 de 08h00 à 09h45**
..... **Place du Bourg, Tancarville le Bas**
Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage :
Adresse **Garage MANCEL, Tancarville le Bas**
Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : **60 € TTC**

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport.

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le
..... **Dimanche 08 Juillet 2018 de 08h00 à 09h45**
A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le
..... **Dimanche 08 Juillet 2018 à 10h00**

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

RallyGT 7 rue Maria Chapdelaine 14600 HONFLEUR	Contact RallyGT Téléphone : 06.51.77.62.54 Fax : 09.89.03.24.34 Adresse-mail : rallygt@rv14.fr
---	---

Clôture des engagements le **Mardi 03 Juillet 2018 à 23h59**

Les droits d'engagement sont fixés à **240€**, réduits à **120€**, pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des droits d'engagement

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 120

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des courses de côte.

4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des courses de côte.

4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

Les numéros de course sont offerts par l'Organisateur.

4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau de sécurité.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte.

La Publicité obligatoire et la publicité optionnelle seront précisées par un additif de l'Organisateur.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. PARCOURS

La Course de côte de Tancarville se déroule sur la RD39 entre Tancarville le Vas et Tancarville le Haut.

La course se déroulera en **3** montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ **Avant la 1^{ère} épingle à droite sur la RD39**
Arrivée **Après la dernière courbe à droite avant Tancarville le Haut**
Pente moyenne **4,7%**
Longueur du parcours **1500 m**
Modalités de retour au départ **Par la côte en convoi pour toutes les voitures .**
Parc de départ et Parc d'arrivée..... **Au pied de la côte de Tancarville le Bas, sur la RD17B**
Plan de la course en ANNEXE 1

6.2P. ROUTE DE COURSE

L'accès à la route de course RD39 se fait dès la sortie de la zone d'assistance RD17B à Tancarville le Bas.

6.3P. FILE DE DEPART

File de départ :..... **Tancarville le Bas, RD17B, en bas de la RD39**

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des courses de côte.

6.5P. PARC CONCURRENT

Les parcs concurrents seront situés **rue de la Seine RD17B et rues adjacentes, à Tancarville le Bas.**

Les parcs concurrents seront accessibles le **Samedi 07 Juillet 2018 à partir de 08h00.**

Il est obligatoire que la zone d'assistance, ou tout arrêt de véhicule, **ne soit que très partiellement**, sur la voie publique. Egalement, le libre accès doit être laissé aux riverains. **Le non-respect de ces obligations sera traité par le Collège des Commissaires Sportifs.**

Chaque concurrent est responsable de la zone qu'il occupe : aucune trace ne doit subsister après l'épreuve. **Tous les frais de remise en état, seront à la charge du concurrent.**

Le parc à plateau est obligatoire pour les plateaux non attelés : Stade Michel Autin (voir **ANNEXE 1**)

6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés est situé **dans le parc concurrents, rue de la Seine, RD17B et rues adjacentes, à Tancarville le Bas.**

6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Les tableaux d'affichage seront placés :

Pendant les vérifications, pendant les essais et la course et pendant le délai de réclamation après l'arrivée
..... **Sortie du Parc Concurrents à Tancarville le Bas**

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la compétition, une permanence se tiendra **Place du Bourg à Tancarville le Bas.**

Téléphone permanence n° **06.11.39.57.46**

Centre de secours : S.A.M.U. 76B Centre 15 S.M.U.R. Le Havre 02.32.73.32.15

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

Un briefing écrit sera remis à chaque concurrent lors des vérifications administratives.

7.3P. COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

Préciser la procédure de départ : **aux feux tricolores.**

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les compétitions régionales.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des courses de côte.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement de chaque discipline.

ARTICLE 10P. PRIX

Présentation des 3 premiers au scratch (classement provisoire) :

..... **Place du Bourg, à Tancarville le Bas**, dès la fin de la course

Remise des prix et coupes :

..... **Salle de repas de la buvette du Bourg, à Tancarville le Bas**

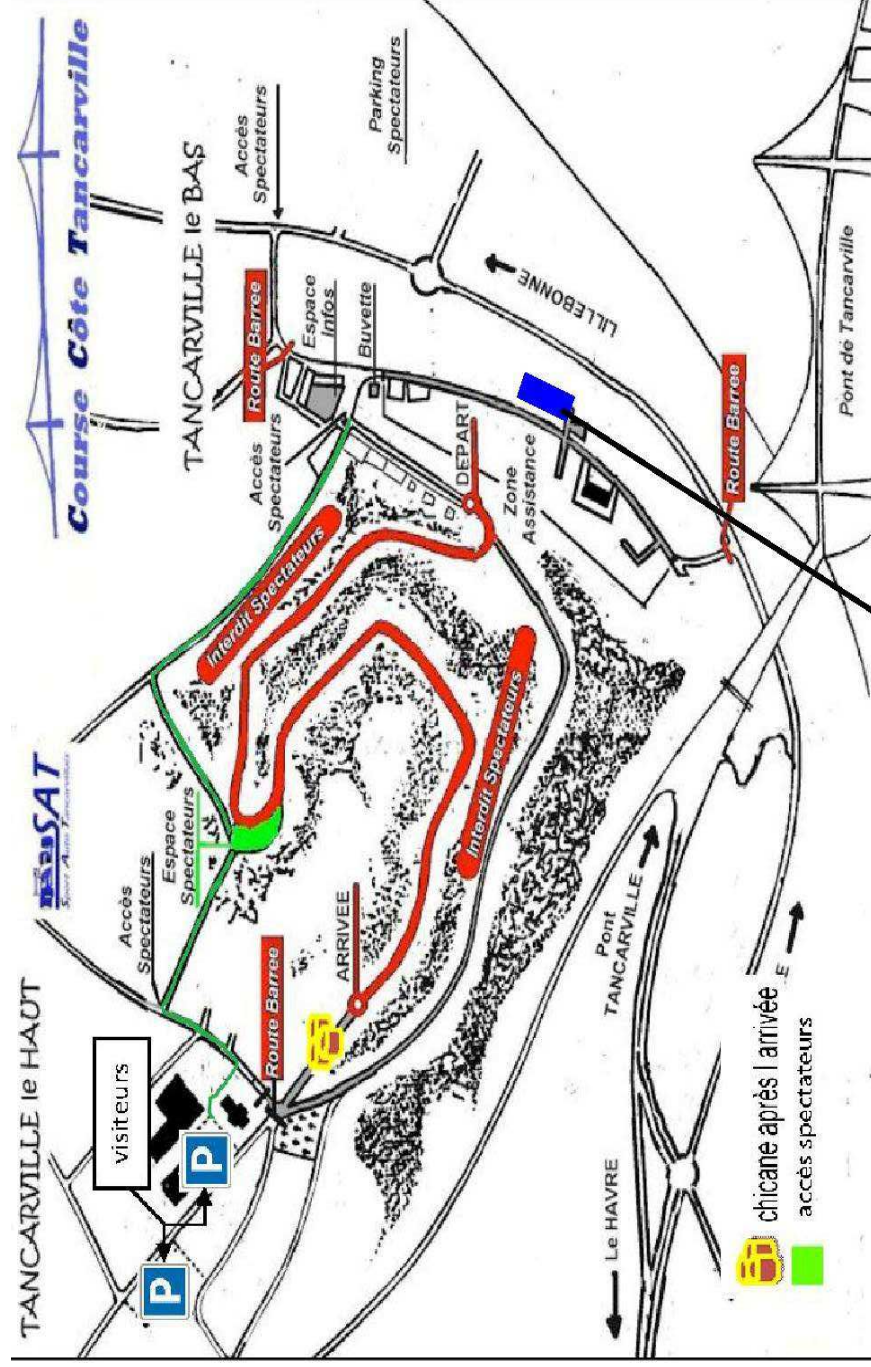
Scratch :

..... **A chacun des 3 premiers : coupe (non cumulable)**

Classes :

..... **De 1 à 3 partants : coupes ou trophées au 1^{er} et 2^{ème}**

..... **A partir de 4 partants : coupes ou trophées au 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}**



Zone obligatoire de stationnement des portes voitures

Stade Michel Autin

